



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Paris, le 15 avril 2020

14 membres nommés au conseil scientifique de l'Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de Notre-Dame de Paris

La loi du 29 juillet 2019 pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris a institué, au sein de l'établissement public dédié, un conseil scientifique, consulté sur les études et opérations de conservation et de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

De cette instance de dialogue entre membres compétents chacun dans leur domaine doit naître une dynamique de réflexion sur et pour le monument.

Sur proposition du général Jean-Louis Georgelin, président de l'établissement public, les membres du conseil scientifique ont été nommés le 27 mars par Franck Riester, ministre de la Culture, en raison de leur expertise dans les domaines des monuments historiques, de l'archéologie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'ingénierie, des sciences et techniques et des matériaux.

Placé sous la présidence du général Jean-Louis Georgelin, le conseil scientifique est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable.

Membres nommés

- M. d'Alessandro (Christophe), organiste et directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;
- M. Berné (Damien), conservateur en chef du patrimoine, en charge de la sculpture au musée de Cluny ;
- Mme Caponi (Gisella), directrice honoraire de l'institut supérieur pour la conservation et la restauration de Rome ;
- M. Dillmann (Philippe), directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, coordinateur des travaux de recherche menés par le Centre national de la recherche scientifique au profit de la cathédrale Notre-Dame de Paris ;
- Mme Dion (Anne), conservatrice générale du patrimoine, adjointe au directeur du département des objets d'art au musée du Louvre ;
- M. Drouin (Gilles), ecclésiastique, directeur de l'institut de théologie à l'institut catholique de Paris, chargé par l'archevêque de Paris d'animer la réflexion relative au réaménagement liturgique de la cathédrale Notre-Dame de Paris ;

- Mme Gouzi (Christine), professeure d'histoire de l'art à Sorbonne Université, spécialiste de la peinture religieuse ;
- M. Léniaud (Jean-Michel), directeur d'études à l'école pratique des hautes études, directeur honoraire de l'école des chartes, président de la société des amis de Notre-Dame de Paris ;
- M. Loyer (François), directeur de recherche honoraire au Centre national de la recherche scientifique, directeur honoraire de la commission du Vieux Paris, spécialiste de l'architecture et de l'urbanisme du XIX^e siècle ;
- M. Lucan (Jacques), architecte, historien, professeur d'architecture à l'école d'architecture de Marne-la-Vallée et à l'école polytechnique fédérale de Lausanne ;
- M. Mouton (Benjamin), ancien architecte en chef des monuments historiques, ancien vice-président du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) ;
- Mme de Ponthaud (Marie-Suzanne), architecte en chef des monuments historiques, en charge des cathédrales de Chartres et de Reims ;
- M. Sandron (Dany), professeur d'histoire de l'art à Sorbonne Université, directeur au centre André Chastel ;
- Mme Sire (Marie-Anne), inspectrice générale des monuments historiques.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse :
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC